



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 25 septembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 septembre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, Mme BIANCAMARIA à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme SICHI, M. FILONI à Mme SANNA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à Mme CORTICCHIATO.

Etaient absents :

Mme GUERRINI, M. VOGLIMACCI, adjoints au maire ; M. CAU, Mme JEANNE, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M.HABANI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 25 septembre

Délibération N°2017/208

Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'exécution de la délégation de service public pour l'exploitation du casino municipal 2015/2016

M. le maire expose à l'assemblée :

Le rapport annuel de la société de gestion du casino d'Ajaccio portant sur les conditions d'exécution de la délégation de service public sous forme de concession pour l'exploitation du casino municipal pour l'exercice 2015/2016 daté du 31 juillet a été réceptionné le 2 août 2017, accusant un retard de transmission de 60 jours.

Le rapport doit être soumis à l'assemblée délibérante qui en prend acte. Préalablement, quelques points méritent d'être soulignés :

- L'attractivité croissante du casino, notamment auprès des croisiéristes, avec plus de 10 000 entrées supplémentaires par rapport à l'exercice précédent (2014/2015) pour atteindre 84 641 visites annuelles. Toutefois, notons que le montant des dépenses pour les jeux diminue. En effet, en 2013/2014, les visiteurs dépensaient pour les jeux 133 euros par entrée, puis en 2014/2015 et en 2015/2016, ce ratio passe de, respectivement, 115 euros et à 88 euros.

- Les recettes hors jeux s'élevant à 416 326 euros demeurent relativement stables. Toutefois, le produit brut des jeux s'élève à 7 448 478 euros, soit environ 1,1 million d'euros de moins par rapport à l'exercice précédent. Le reversement de la part communale du produit brut des jeux a ainsi diminué d'environ 97 000 euros.

- L'effectif du casino a également diminué par rapport à l'exercice précédent en passant de 48 à 44 salariés équivalent temps plein.

- Enfin, le casino a versé une contribution de 45 000 euros pour soutenir la promotion artistique, culturelle, sportive et touristique de la ville d'Ajaccio conformément à la convention de délégation de service public.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

De prendre acte de la présentation du rapport annuel du délégataire pour l'exécution de la délégation de service public pour l'exploitation du casino municipal pour l'exercice 2015/2016 daté du 31 juillet 2017.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de Stéphane Sbraggia, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1411-3 et R1411-7;

Vu le rapport annuel de la société de gestion du casino d'Ajaccio pour l'exercice 2015/2016 daté du 31 juillet 2017 ;

Vu l'avis... de la commission consultative des services publics locaux en date du.....2017 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 septembre 2017 ;

PREND ACTE

De la présentation du rapport annuel du délégataire pour l'exécution de la délégation de service public pour l'exploitation du casino municipal pour l'exercice 2015/2016 daté du 31 juillet 2017.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170925-2017_208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2017

Publication : 02/10/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

